



natura

**Altitudes :** 847 – 1 025 m

**Surface indicative :** 1 328 ha

**Référence :** FR4301283 - SIC  
FR4310027 - ZPS

**5 communes concernées :**

Labergement Sainte-Marie  
Malbuisson  
Remoray-Boujeons  
Saint-Point-Lac  
Vaux-et-Chantegrue

# VALLONS DE LA DRÉSINE ET DE LA BONAVETTE

## NATURE DU SITE

Tourbières hautes et basses - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Forêts - Habitats d'eau douce.

## DESCRIPTION DU SITE – INTÉRÊT

Ce site montre un très fort intérêt faunistique et floristique intégrant la Réserve Naturelle du lac de Remoray (instaurée depuis 1980), les prairies marécageuses amont et aval, la vallée de la Drésine, le bassin versant de la Bonavette, bordés de mégaphorbiaies\* et de prairies plus ou moins humides, les pelouses sèches de Remoray et de Boujeons et une grande partie de la forêt domaniale de la Grand-Côte.

Situé dans le Haut-Doubs, à 850 m d'altitude, le lac de Remoray s'étend sur 95 ha. Il est alimenté par deux tributaires\*, le Lhaut et la Drésine, avant de rejoindre le Doubs par le ruisseau de la Taverne. De la vallée aux sommets boisés, la dépression est formée essentiellement de calcaires du Jurassique et du Crétacé. Comme la plupart des lacs du massif

jurassien, le plan d'eau et son bassin versant font partie du bassin hydrographique rhodanien.



*Vue depuis le belvédère des deux lacs – Bruno Tissot*

On observe ainsi une grande variété de milieux, 45 terrestres et 25 aquatiques.

⇒ **Les groupements d'eau libre** se composent essentiellement de peuplements de potamots\* imbriqués parfois dans les nénuphars. Le fond du lac est très riche en formations de characées\*.

⇒ En raison de l'atterrissement du lac, les **roselières** gagnent peu à peu l'eau libre et forment de véritables ceintures en bordure, où domine l'association à Jonc des tonneliers et Roseau commun. Une population de Leucorrhine à front blanc, libellule très rare en France est présente.

⇒ Les **carriçaiies** sont représentées par les marais à grandes laïches, dont certaines espèces se développent en touradons. Elles abritent une population remarquable de rallidés, essentiellement représentée par le Râle d'eau et la rare Marouette ponctuée.

⇒ **Les prairies humides** non amendées se développent à la marge externe des roselières et des magnocariçaiies\*, sur des sols plus aérés. On rencontre des prairies à molinie sur les sols humides, organiques et imperméables, la mégaphorbiaie\* sur les sols gras et eutrophes\* et la prairie marécageuse sur un sol organique et spongieux.

⇒ Ensuite apparaissent les **prairies amendées** plus ou moins hygrophiles\*, utilisées pour le pâturage ou la fauche. Certaines prairies de fauche extensives encore bien conservées accueillent, presque chaque année, le rare Râle des genêts.



Râle des genêts – Bruno Tissot

⇒ Dans les prairies marécageuses et le long des ruisseaux, se développe une **saulaie** à Saule cendré, accompagnée de quelques Aulnes glutineux et d'une strate herbacée pauvre en espèces.

⇒ Dominant le lac de Remoray sur sa bordure nord-ouest, le **massif forestier** de la Grand-Côte, caractérisé par la présence d'une hêtraie à orge d'Europe, montre deux types de gestions bien distinctes. Les arbres

monumentaux et la présence importante de bois mort sur le versant intégré à la réserve naturelle, également classée en Réserve Biologique Dirigée, traduisent une gestion très extensive qui s'oriente actuellement vers la libre évolution. La zone la plus périphérique du site conserve un objectif de production classique, avec une prise en compte importante de l'environnement. Le Lynx d'Europe fréquente régulièrement cette forêt où se reproduisent Pic noir, Gélinotte des bois et Chevêchette d'Europe.

⇒ Au sud-ouest du lac, la roselière abrite la Renoncule grande douve, plante peu répandue, voire rare, qui borde la **tourbière**. Cette dernière occupe une superficie de 16 ha et présente tous les stades d'évolution du bas-marais alcalin vers le haut-marais climacique\*.

Le **bas-marais**, d'une superficie de 10 ha, regroupe les formations végétales évoluant en milieu alcalin et soumis à des eaux de circulation bicarbonatées. La flore y est remarquable (Grassette vulgaire, Sénéçon à feuilles en spatule) tout comme l'entomofaune, symbolisée par la présence de deux papillons très menacés : le Cuivré de la bistorte et le Fadet des tourbières.



Cuivré de la bistorte – Bruno Tissot

Ce bas-marais alcalin est colonisé par une prairie à laïche de Davall qui borde le haut-marais acide et qui présente de nombreuses associations végétales restreintes par des exploitations de tourbe effectuées jusqu'en 1940. Sa strate bryophytique est composée essentiellement de sphaignes. Il est représenté sous deux formes : le haut-marais boisé, stade ultime d'évolution de la tourbière, où le pin à crochets domine et celui non boisé où la sphaigne de Magellan caractérise le stade mature vivant. Le haut-marais est entouré par une large ceinture de bouleaux pubescents, implantée sur un lit de sphaignes.

⇒ Une seconde tourbière de taille plus restreinte (moins de 1 ha) s'est différenciée sur un replat humide, à l'extrémité sud-ouest de la forêt de la Grand-Côte. C'est un haut-marais boisé relayé à la périphérie par une pessière sur tourbe moins épaisse qui assure la liaison

spatiale entre le haut-marais boisé et la forêt environnante.

La tourbière de derrière le Mont, située en bordure du CD 49 et de part et d'autre de la voie ferrée, couvre une superficie voisine de 50 ha. Il s'agit d'une tourbière mature à sphaigne et pin à crochets et de prairies hygrophiles\* paratourbeuses non entretenues.

Ces tourbières acides constituent de véritables « reliques glaciaires », accueillant plusieurs espèces protégées : la Droséra à feuilles rondes, l'Andromède et le Solitaire, papillon typique des hauts-marais.

⇒ Enfin, des secteurs de pelouses sèches aux nombreux affleurements calcaires ajoutent encore une valeur exceptionnelle au site. Ils accueillent un cortège d'espèces de milieux xériques\* (Gentiane croisette, Orchis brûlé) et une entomofaune très riche (Azuré de la croisette).

⇒ La Drésine est un des cours d'eau qui alimente le lac de Remoray. Ses caractéristiques morpho-dynamiques en font un ruisseau pépinière. Sa valeur biologique est malheureusement altérée par les effluents non traités du village de Remoray (eaux usées et effluents d'élevage) dont la résorption est en cours.

⇒ La faune, riche, comprend plus de 70 espèces d'oiseaux nicheurs qui trouvent, en bordure du lac, une grande quantité d'insectes, ressource alimentaire importante. Le lac et son environnement végétal constituent un site d'hivernage et de migration de premier ordre pour les oiseaux d'eau.

A travers la Réserve Naturelle du lac de Remoray couvrant 325 ha sur ce site (24 % du site Natura 2000), la politique de préservation s'est développée depuis 1980 autour de trois axes importants :

- lutte contre les pollutions d'origine agricole en vue de la sauvegarde des milieux aquatiques,
- conservation de la zone humide par réhabilitation des ruisseaux,
- sensibilisation et information du public et des principaux acteurs dans le milieu naturel.

Un arrêté de protection de biotope pris en 1995 assure la conservation d'une ceinture végétale de grande valeur floristique du lac Saint-Point. Un dispositif agri-environnemental appliqué sur les prairies périphériques est venu compléter la préservation des milieux.

Un deuxième arrêté de protection de biotope pris en 2009 assure la conservation de l'Écrevisse à pattes blanches et des espèces patrimoniales associées.

Actuellement, plusieurs principales menaces sont notées sur le site :

- la présence de pollutions d'origine agricoles et domestiques agissant toujours sur la qualité de l'eau (fertilisation des prairies, anciennes décharges...) et engendrant une désoxygénation des couches profondes du lac,
- la fermeture des milieux (développement de la saulaie en marais, enfrichement des pelouses sèches),
- la présence de drains et de cours d'eau encore rectifiés à l'extérieur de la Réserve Naturelle.

L'extension du site Natura 2000 en 2014 permet une meilleure cohérence du périmètre en évitant le morcellement et en favorisant une meilleure fonctionnalité des milieux naturels.

## **POLITIQUE DE PRÉSERVATION ACTUELLE**

### **OBJECTIFS DE PRÉSERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE**

#### Milieux humides :

- ◆ Améliorer ou conserver la qualité des eaux et des habitats aquatiques
- ◆ Restaurer ou conserver les marais et les tourbières

#### Forêts :

- ◆ Obtenir une forêt plus naturelle dans le périmètre en Réserve Naturelle
- ◆ Prise en compte de l'environnement dans les parcelles en production

#### Pelouses sèches :

- ◆ Éviter la fermeture sans intervention mécanique lourde
- ◆ Maintenir un pâturage agricole extensif

#### Prairies agricoles :

- ◆ Prise en compte de l'environnement en incitant la contractualisation de mesures agri-environnementales

# DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Justifie la proposition de site d'intérêt communautaire, en vue d'intégrer le réseau Natura 2000 comme Zone Spéciale de Conservation et Zone de Protection Spéciale.

**Habitats naturels d'intérêt communautaire**, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitats annexe I	* : prioritaire
3140	Eaux oligomésotrophes* calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	
3150	Lacs eutrophes* naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	
3160	Lacs et mares dystrophes* naturels	
3260	Rivières des étages planitiaire* à montagnard avec végétation de renoncule	
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	
6410	Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	
6430	Mégaphorbiaies* hygrophiles* d'ourlets planitiaires* et des étages montagnard à alpin	
6520	Prairies de fauche de montagne	
7110	Tourbières hautes actives	*
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	
7140	Tourbières de transition et tremblantes	
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	
7230	Tourbières basses alcalines	
8120	Éboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin	
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*	
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	
91D0	Tourbières boisées	*
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	
9150	Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	

**Espèces animales**, inscrites à l'annexe II de la directive habitats ou à l'annexe I de la directive oiseaux :

Groupe	Nom français
Mammifères	Lynx boréal
Mammifères – Chauves-souris	Vespertillon à oreilles échanquées
Mammifères – Chauve-souris	Grand Murin
Invertébrés	Cuivré de la Bistorte
Invertébrés	Damier de la Succise
Invertébrés	Leucorrhine à gros thorax
Invertébrés	Agrion de Mercure
Invertébrés	Graphodère à deux lignes
Invertébrés	Ecrevisses à pattes blanches
Oiseaux	Bruant ortolan
Oiseaux	Butor étoilé
Oiseaux	Grande aigrette
Oiseaux	Aigrette garzette
Oiseaux	Cigogne noire
Oiseaux	Cigogne blanche
Oiseaux	Bernache nonnette
Oiseaux	Fuligule nyroca
Oiseaux	Harle piette
Oiseaux	Bondrée apivore
Oiseaux	Milan noir
Oiseaux	Milan royal

Groupe	Nom français
Oiseaux	Busard des roseaux
Oiseaux	Busard Saint-Martin
Oiseaux	Balbusard pêcheur
Oiseaux	Faucon émerillon
Oiseaux	Faucon pèlerin
Oiseaux	Gélinotte des bois
Oiseaux	Marouette ponctuée
Oiseaux	Râle des genêts
Oiseaux	Grue cendrée
Oiseaux	Chevalier combattant
Oiseaux	Chevalier sylvain
Oiseaux	Sterne pierregarin
Oiseaux	Guifette moustac
Oiseaux	Guifette noire
Oiseaux	Chevêchette d'Europe
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe
Oiseaux	Pic noir
Oiseaux	Pic mar
Oiseaux	Gorgebleue à miroir
Oiseaux	Alouette lulu
Oiseaux	Pie-grièche écorcheur

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées sur le site :

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres Vertébrés
Niveau européen	/	5	34	3
Niveau national	9	12	127	26
Niveau régional	13	/	/	/

## GLOSSAIRE

**Climacique** : stade d'équilibre et de maturité d'un écosystème (facteurs physiques, êtres vivants), relativement stable, du moins à l'échelle humaine. Pour les tourbières haut-jurassiennes, le climax est le haut-marais à pins à crochets ou à sphaigne de Magellan. La bétulaie ou la pessière sur tourbe sont des formations végétales souvent liées à des interventions humaines traumatisantes (drainages,...).

**Characée** : famille d'algues vertes

**Chasmophytique** : formation végétale qui pousse à la faveur des petites accumulations de terre dans les fissures et anfractuosités des zones rocheuses.

**Dystrophe** : présentant un certain déséquilibre dans les transferts d'éléments nutritifs.

**Eutrophe** : riche en éléments nutritifs.

**Hygrophile** : ayant besoin de fortes quantités d'eau.

**Magnocariçaie** : formation végétale de marécage à grand carex, riches en espèces palustres.

**Mégaphorbiaie** : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

**Mésotrophe** : milieu moyennement pauvre en éléments nutritifs.

**Oligomésotrophe** : qualifie un milieu intermédiaire entre oligotrophe\* et mésotrophe\*.

**Oligotrophe** : milieu très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

**Planitiaire** : de la plaine.

**Potamot** : plante aquatique hydrophite (qui vit immergée dans l'eau) formant le genre *Potamogeton*.

**Tributaire** : cours d'eau qui se jette dans un lac.

**Xérique** : caractérisé par une forte sécheresse.